

**9<sup>èmes</sup> UNIVERSITÉS INFIRMIÈRES**  
**14, 15 et 16 mai 2017**

**«Méthodes non médicamenteuses : quelle autonomie pour  
l'infirmière en consultation douleur ?»**

**Organisées par  
la Commission Professionnelle Infirmière de la SFETD**



***Domaine Lyon St Joseph - Sainte-Foy-lès-Lyon***  
38 allée Jean-Paul II, 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon, France  
04 78 59 22 35

La Société Française d'Etude et Traitement de la Douleur, dans le cadre de sa mission d'évaluation et d'amélioration des pratiques, propose pour la neuvième année des universités infirmières à l'attention des Infirmiers Ressource Douleur (IRD) en poste transversal identifié, exerçant en Structure d'Evaluation et de Traitement de la Douleur chronique ou en secteur libéral.

La Commission Professionnelle Infirmière, en charge de l'organisation de ces universités, a défini comme thématique «**Méthodes non médicamenteuses : quelle autonomie pour l'infirmière en consultation douleur ?**».

**Les objectifs de ces universités** sont :

- d'actualiser ses connaissances concernant le rôle autonome et les moyens non pharmacologiques
- de mobiliser les compétences spécifiques dans le champ des moyens non médicamenteux
- d'analyser sa pratique professionnelle
- de permettre les échanges professionnels autour de ces thématiques.

Ces universités se dérouleront les 14, 15 et 16 mai 2017 à l'hôtel *Domaine Lyon St Joseph à Sainte-Foy-lès-Lyon*

**Les frais de formation, incluant les frais de transport et les frais d'hôtellerie dans les horaires du programme des universités infirmières, sont assurés en intégralité par la SFETD.** Le remboursement des titres de transport sera effectué sur présentation des justificatifs (billets) par le secrétariat comptable de la SFETD à l'issue des universités. Les dépenses personnelles ne sont pas prises en charge.

**L'hébergement** s'effectuera en chambre double. **A titre exceptionnel et motivé**, l'accueil en chambre individuelle est envisageable dans la limite des disponibilités. Dans ce cas, le participant s'engage à régler le **coût supplémentaire** occasionné d'un montant de 30 € par nuitée.

Accès au domaine :

Navette/ bus de la gare de LYON (GARE PART-DIEU)

De la Gare Part-Dieu VIVIER MERLE prévoir 1 h :

- Bus ligne C9 direction BELLECOURT, descendre à BELLECOURT LE VISTE
- puis prendre bus ligne C20 direction FRANCHEVILLE DAFFIGNON descendre à la PLAINE ,
- puis 500m de marche

De l'aéroport : prévoir 1h 30, prendre le RHÔNE EXPRESS pour rejoindre la gare TGV de l'aéroport puis direction gare la PART-DIEU puis reprendre le même itinéraire Gare PART-DIEU VIVIER MERLE – Domaine ST JOSEPH

**Le dossier de candidature est à faire remplir**  
**Une version électronique est à adresser**  
**avant 31 mars 2017 minuit à :**

**Mme Sabine RENAUD**  
**Service comptabilité-gestion-logistique**  
**Secrétariat des correspondants régionaux**  
**972 route des Grands Roseaux 38620 MONTFERRAT**  
**06 10 46 49 45**  
**[sfefd@sfr.fr](mailto:sfefd@sfr.fr)**

**et en copie au responsable**  
**de la Commission Professionnelle Infirmière : [ch\\_berlemont@yahoo.fr](mailto:ch_berlemont@yahoo.fr)**

**Tout dossier incomplet ou adressé hors délai ne pourra être pris en compte**

## Programme Universités infirmières 2017 (sous réserve de modifications)

### 14/05/17

- 17h : Accueil des participants - Installation dans les chambres
- 18h à 19h30 : **Travail en sous - groupe : identification des pratiques non médicamenteuses en consultation infirmière**
- 19h30 : Apéritif de bienvenue - briefing  
*Dr, Président de la SFETD*  
*Christine BERLEMONT, Responsable de la Commission Professionnelle Infirmière de la SFETD*
- 20h : Dîner

### 15/05/17

- 8h45 : Ouverture de la journée
- 9h00-10h30 : **Exploration des techniques non médicamenteuses à partir de situations cliniques (session1)** par *Laurent Mathieu, Aline LE CHEVALIER, Dominique Gillet*
- 10h30-11h00 : Pause
- 11h00-12h30 : **Identification des techniques non médicamenteuses et cadre réglementaire (session2)** par *Pascale Thibaut- Wanquet*
- 12h30-14h00 : Pause déjeuner
- 14h00-16h30 : **Ateliers de travail (session3)**
  - Atelier 1 : comment proposer une technique non médicamenteuse en équipe pluri professionnelle?  
*Pascale Thibault-Wanquet, - Christine Berlemont - Dominique Gillet*
  - Atelier 2 : quelle(s) technique(s) dans quelle situation ? *Aline Le Chevalier - Laurent Mathieu - Muriel Perriot*
- - 16h30-17h00 : Pause
- 17h-18h30 : **Synthèse des ateliers et repères théoriques** par *Pascale Thibaut-Wanquet et Muriel Perriot*
- 20h00 : Dîner

### 16/05/17

- 8h45 : Ouverture de la journée
- 9h00-10h30 : **Posture, positionnement et communication au sein de l'équipe et avec le patient**  
*par Christophe Debout et Christine Berlemont*
- 10h30-11h00 : Pause
- 11h00-12h30 : **atelier de travail : quels changements dans vos pratiques ? (travaux de groupe avec Christine Berlemont, Dominique Gillet, Aline Le Chevalier, Laurent Mathieu et Muriel Perriot)**
- 12h30-14h00 : Pause déjeuner
- 14h00-15h00 : **Synthèse des journées et conclusions**  
*Christine BERLEMONT, Responsable de la Commission Professionnelle Infirmière*
- 15h00 : Clôture des universités (pas de départ avant 15h)